

ASSOCIATION LEM-ITALIA, FONDAZIONE UNIVERSITÀ DI TERAMO  
UNIVERSITÉ DE TERAMO,  
FORUM DES LANGUES DE FRANCE, MAIRIE DE FAETO, ISIT DE TRENTE



Colloque International

## Troisièmes Journées des Droits Linguistiques

### Terze Giornate dei Diritti Linguistici

Université de Teramo - Faeto (Foggia), 20-23 mai 2009

*Renverser Babel : économie et écologie  
des langues régionales et minoritaires*

#### APPEL À COMMUNICATIONS

Le mythe de Babel a reçu depuis très longtemps une interprétation négative au point que les termes « Babel », « babélique » sont devenus, à travers la cristallisation linguistico-culturelle, synonymes de confusion, chaos, incompréhension, désordre, etc.

Sans doute est-ce là le reflet d'une idéologie qui se méfie de la diversité, de la discontinuité, et qui s'articule avec une stratégie culturelle et politique qui ne se contente pas de gérer les territoires, mais tend à les uniformiser pour mieux les contrôler. Cette pensée et cette action ont réussi, au fil des siècles et un peu partout, à rapprocher les périphéries des différents centres de pouvoir. C'est, dans ses traits essentiels et dans sa forme actuelle, la mondialisation, qui est en fait un processus de centralisation à la fois économique, politique et linguistico-culturel.

En effet, ce rapprochement se traduit trop souvent par une mainmise des pays les plus riches et puissants sur les territoires les plus démunis. Quelques langues « majeures » se livrent sur le plan international un combat acharné, en mobilisant parfois des moyens financiers importants, pour occuper un espace international plus large. Ces politiques linguistiques sont dérisoires si on pense que, pendant ce temps, des langues régionales ou minoritaires disparaissent irrémédiablement sous l'effet d'impératifs libéraux entraînant, d'un même mouvement, la perte et la déstructuration des systèmes productifs locaux.

Heureusement, des tendances importantes de la pensée contemporaine viennent corriger cette politique linguistique dominante : le parallèle biodiversité-diversité linguistico-culturelle est désormais accepté ici ou là. L'UNESCO soutient plusieurs programmes et actions visant à établir des passerelles entre les dimensions biologique, environnementale et linguistico-culturelle.

Ainsi, à l'heure où la mondialisation montre pleinement son revers, et où le développement durable devient une urgence pour nombre de gouvernements nationaux et d'organisations internationales, il nous paraît opportun d'analyser et de souligner l'importance sociale et économique de la promotion de la diversité linguistico-culturelle, et d'insérer cette réflexion dans le cadre de la conférence permanente sur les droits linguistiques.

En effet, il est possible, voire indispensable, de relire, de renverser Babel : « En fait c'est l'unilinguisme qui, par la construction d'une tour toujours plus haute (bonne image de la compétition mimétique), démesure coupable, entraîne le châtement divin. La confusion des langues et la dispersion des peuples marquent le retour à un ordre pacifique et différencié. Si Babel est Babylone, le mythe dit sans doute le risque de désagrégation dans la violence d'un vaste empire où les interdits mimétiques tendent à s'estomper, y compris les interdits linguistiques. Seules les petites communautés différenciées sont à l'abri de telles crises. Small is peaceful. » [Patrick Sauzet, « La diglossie : conflit ou tabou ? », *La Bretagne linguistique*, Centre de Recherche Bretonne et Celtique (UA 374 CNRS), Université de Bretagne Occidentale, vol. 5, 1988-1989 pp.1-40.]

De plus, l'analyse de certains cas de figure démontre que la prise en compte de la diversité linguistique n'est pas qu'un coût pour la communauté concernée ou l'État. Dans cette perspective d'épanouissement personnel et social, la littérature et plus en général la création artistique (chanson, arts plastiques, etc.) *en* ou *par* la langue régionale, trop souvent délaissées par les études sociolinguistiques, ont, elles aussi, un rôle important à jouer : elles créent les conditions pour un rapprochement des générations, pour une transmission intergénérationnelle du savoir, pour une revitalisation et « universalisation » de la langue-culture locale.

\*\*\*

Suivant ces lignes directrices, les Troisièmes Journées des Droits Linguistiques aborderont les thèmes suivants (liste non exhaustive) qui pourront être organisés en sessions parallèles de travail :

- 1) écologie et économie des langues régionales ;
- 2) biodiversité et diversité linguistique : passerelles disciplinaires, perspectives et jurisprudence nationale et internationale ;
- 3) langues régionales, connaissances traditionnelles et développement durable ;
- 4) langues régionales et développement local ;
- 5) la diversité linguistique d'Europe et de la Méditerranée ;
- 6) les langues régionales et le web ;
- 7) altermondialismes et langues « mineures » ;
- 8) les bienfaits du plurilinguisme ;
- 9) les réseaux de l'information linguistique et l'égalité des chances en ce qui concerne l'accès aux informations ;
- 10) le droit à la formation linguistique dans les territoires marginaux ;
- 11) succès et échecs de la mise en œuvre de traités internationaux et de lois nationales visant à promouvoir ou à protéger des langues-cultures minoritaires ;
- 12) création littéraire et artistique : des paramètres pour évaluer la vitalité linguistique.

**Langues du Colloque : occitan, français, italien, anglais**

**La publication des Actes est prévue tant au format traditionnel (6 mois après le Colloque) que multimédia (3 mois après le Colloque)**

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

---

### LES ORGANISATEURS

**Francesca Rosati** (Université de Teramo, [frosati@unite.it](mailto:frosati@unite.it), +39.347.94.00.695)

**Giovanni Agresti** (Université de Teramo, [gagresti@unite.it](mailto:gagresti@unite.it), +39.347.81.07.634)

**Francesca Vaccarelli** (Université de Teramo)

**Mariapia D'Angelo** (Université de Teramo)

**Renata De Rugeriis Juárez** (Université de Teramo)

**Stevka Smitran** (Université de Teramo)

---

**Bernardo Cardinale** (Université de Teramo)

**Augusto Carli** (Université de Modène)

**Giuseppe Gaetano Castorina** (Université "La Sapienza" de Rome)

**Emilio Cocco** (Université de Teramo)

**Michele De Gioia** (Université de L'Aquila)

**Paola Desideri** (Université "Gabriele d'Annunzio" de Chieti-Pescara)

**Fernand de Varennes** (Murdoch University, Perth)

**Jean-Luc Fauconnier** (CROMBEL, Directeur de la revue et de la collection d'études linguistiques *MicRomania*, Bruxelles)

**Enrica Galazzi** (Université "Cattolica del Sacro Cuore", Milan)

**Henri Giordan** (Responsable du Projet LEM – Langues d'Europe et de la Méditerranée)

**Danielle Lévy** (Université de Macerata)

**Walter Meliga** (Université de Turin)

**Annarita Miglietta** (Università del Salento)

**Erika Nardon Schmid** (Université "Cattolica del Sacro Cuore", Milan / Brescia)

**Cristiana Pugliese** (Université de la Molise)

**Rachele Raus** (Université de Turin)

**Alberto Sobrero** (Università del Salento)

**Tullio Telmon** (Université de Turin)

**Joseph-G. Turi** (Académie Internationale de Droit Linguistique, Montréal)

**Nadine Vanwelkenhuyzen** (Service des langues régionales endogènes, Ministère de la Communauté Française de Belgique)

### ÉCHÉANCIER

**30 novembre** : date limite pour l'envoi au Secrétariat du Colloque (v. *infra*) d'une proposition de communication ainsi structurée : Titre, Auteur, Institution d'appartenance, Résumé (en italien et en français ou en italien et en anglais) d'environ 200 à 300 mots, Contacts ;

**31 décembre** : notification de l'éventuelle acceptation, de la part du Comité scientifique, des propositions de communications parvenues avant le 30 novembre (inclus) et envoi de la feuille de style pour la rédaction du texte en vue de la publication des Actes ;

**1<sup>er</sup> février** : publication du programme provisoire ;

**31 mars** : publication du programme définitif ;

**30 avril** : clôture des inscriptions ;

### **20-23 mai : Colloque**

**1<sup>er</sup> juin** : envoi des textes définitifs des communications pour la publication des Actes ;

**31 juillet 2009**: publication des Actes (version multimédia) dans le portail LEM (Langues d'Europe et de la Méditerranée) ;

**automne 2009** : publication des Actes (version papier) dans la Collection "Quaderni di linguistica e linguaggi specialistici dell'Università di Teramo".

### **S'INSCRIRE**

Pour participer au Colloque il faut payer des frais d'inscription :

- € 80 pour les participants qui présentent une communication\* ;
- € 40 pour les participants qui ne présentent pas de communication\*\* ;
- La participation est gratuite pour les auditeurs libres.

(\*) Ces frais donnent droit au dossier du Colloque, au service interprètes, au service de transport en car, au volume des *Actes des Deuxièmes Journées des Droits Linguistiques* (2008), à l'accès aux buffets pour les quatre journées et à la souscription des *Actes des Troisièmes Journées des Droits Linguistiques*.

(\*\*) Ces frais donnent droit au dossier du Colloque, au service interprètes, au service de transport en car, au volume des *Actes des Premières Journées des Droits Linguistiques* (2007), à l'accès aux buffets pour les quatre journées.

---

Les participants pourront payer leurs frais d'inscription avant le **30 avril 2009** par virement bancaire à l'ordre de :

Sanpaolo – Banca Popolare dell'Adriatico  
Fondazione Università degli Studi di Teramo  
Viale Crucioli, 120 – 64100 Teramo  
c/c 1000/744

**ABI** 05748

**CAB** 15306

**CIN** Q

**IBAN** IT92 Q 05748 15306 100000000744

**Préciser : "Iscrizione Terze Giornate dei Diritti Linguistici"**

---

### **SECRETARIAT DU COLLOQUE**

Veillez adresser vos messages **aux deux adresses** suivantes:

[giovanni.agresti@portal-lem.com](mailto:giovanni.agresti@portal-lem.com) et [giagresti@yahoo.it](mailto:giagresti@yahoo.it)

tel. : +39.347.81.07.634

Veillez toujours préciser dans l'Objet des courriels  
"Troisièmes Journées des Droits Linguistiques"

**Actes du Colloque  
Premières Journées des Droits Linguistiques  
(Université de Teramo, 11-12 juin 2007)**

Giovanni AGRESTI & Francesca ROSATI (eds), *Les droits linguistiques en Europe et ailleurs / Linguistic Rights : Europe and Beyond*, Aracne (« l(ea)ng(u)a(tgj)es. Quaderni di linguistica e linguaggi specialistici dell'Università di Teramo», 7), Rome 2008.

Une synthèse multimédia des Premières Journées est disponible dans la section "Archives" du portail LEM (Langues d'Europe et de la Méditerranée) :

<http://www.portal-lem.com/>

Lien direct à la page :

[http://www.portal-lem.com/archives.premieres\\_journees\\_des\\_droits\\_linguistiques.html](http://www.portal-lem.com/archives.premieres_journees_des_droits_linguistiques.html)

\*\*\*

**Actes du Colloque  
Deuxièmes Journées des Droits Linguistiques  
(Université de Teramo, 21-22 mai 2008)**

Giovanni AGRESTI & Francesca ROSATI (eds), *Les droits linguistiques: droit à la reconnaissance, droit à la formation / Language Rights: Right to Acknowledgment, Right to Education*, Aracne (« l(ea)ng(u)a(tgj)es. Quaderni di linguistica e linguaggi specialistici dell'Università di Teramo», 11), Rome 2008.

Le volume est en cours de publication (sortie prévue : décembre 2008). Pour toute souscription, veuillez vous adresser au Secrétariat du Colloque.

Une synthèse multimédia des Deuxièmes Journées est disponible à partir du 20 septembre 2008 dans la section "Archives" du portail LEM (Langues d'Europe et de la Méditerranée) :

<http://www.portal-lem.com/>